

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE218 Pratique professionnelle et PAO			
Ancien Code	SOCM2B18	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2180		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Frédéric JANUS (janusf@helha.be) Célia LELOUP (leloup@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement comprend une Activité d'Apprentissage composée de 2 parties :

- TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)
- Rapport de stage de bloc 2

Enseignants pour la partie TIC : Célia Leloup et Loïc Cardoen

Enseignants pour le rapport de stage : Superviseurs de stage de bloc 2 : L. Charon, C. Dubois, D. Foucart, F. Janus et V. Speleers.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'approprier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles

Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale

Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions

Acquis d'apprentissage visés

1. développer une culture visuelle et la créativité
2. maîtriser les outils et techniques permettant de faire passer un message visuel (prépresse & web)
3. se familiariser avec les logiciels graphiques pour devenir opérationnel
4. réaliser des outils de communication visuelle (affiches, brochures, dépliants, rapports)
5. développer un esprit critique, d'analyse et de synthèse sur base de l'expérience de stage de bloc 2

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B18A	TIC	60 h / 4 C
SOCM2B18B	Rapport de stage 2	0 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B18A	TIC	40
SOCM2B18B	Rapport de stage 2	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général

La note de l'unité d'enseignement (UE) est obtenue en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury

1. la **remise des supports d'évaluation pour la partie TIC est un pré-requis** pour le rapport de stage. L'étudiant qui ne remet pas ces supports ne pourra pas remettre son rapport de stage et obtiendra dès lors un **Zéro à l'UE**.
2. Si un **échec de 9/20** est constaté (ou une note inférieure à 9/20) pour l'activité d'apprentissage "TIC", la moyenne pondérée ne sera pas effectuée. Dans ce cas, quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage de l'UE, l'unité d'enseignement ne sera pas validée. Les points portés à l'UE seront alors ceux de l'AA en échec.
3. Si un **échec de 9/20** est constaté (ou une note inférieure à 9/20) pour l'activité d'apprentissage "Rapport de stage 2", la moyenne pondérée ne sera pas effectuée. Dans ce cas, quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage de l'UE, l'unité d'enseignement ne sera pas validée. Les points portés à l'UE seront alors ceux de l'AA en échec.
4. Si **les deux AA de l'UE ("TIC" ET "Rapport de stage 2") sont en échec**, ce sera la note la plus basse qui sera portée à l'UE.
5. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre activité d'apprentissage composant l'UE.
6. **Pénalité orthographique** : si le rapport de stage comprend plus de 20 fautes d'orthographe, l'unité d'enseignement sera sanctionnée par un **ZERO (0/20)**.
7. Si l'UE n'est pas validée à l'issue du Q3 (échec en seconde session), l'étudiant sera tenu de présenter les deux AA qui la composent l'année académique suivante.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

TIC			
Ancien Code	23_SOCM2B18A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2181		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Célia LELOUP (leloup@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La partie « TIC » accompagne l'étudiant(e) dans l'apprentissage des outils de PAO (Photoshop, Illustrator, InDesign) et leur mobilisation pour produire des supports visuels adaptés, dont le rapport de stage de bloc 2 constitue l'aboutissement.

Enseignants : Célia Leloup et Loic Cardoen.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'AA TIC, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier les enjeux de la communication visuelle ;
- Distinguer les usages et sélectionner le logiciel approprié à une production donnée dans une société en mutation permanente ;
- Mobiliser un vocabulaire graphique adapté
- Exploiter des moyens de créations d'image (bitmap ou vectorielle), lui permettant d'avoir un accès plus facile à la production d'image de communication ;
- Maitriser globalement les outils technico-graphiques afin de produire et transmettre un fichier de communication visuelles conforme aux attentes professionnelles;
- Analyser et produire des visuels attractifs en s'appuyant sur les concepts et règles de mise en page, en tenant compte de l'esthétique et de la réalité graphique contemporaine.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours TIC introduit les principaux logiciels de la suite Adobe (InDesign, Photoshop, Illustrator) appliqués à la communication visuelle et à la réalisation du rapport de stage de bloc 2.

InDesign : mise en page et conception éditoriale (rapport de stage, brochures, affiches, folders...), gestion des textes, des gabarits, des liens et des nuances dans un document multipages. Introduction aux principes d'une mise en page efficace.

Photoshop : traitement et retouche d'images (bitmap, résolution, colorimétrie), création de visuels, montage et composition graphique adaptés au web et à l'impression.

Illustrator : dessin vectoriel (pictogrammes, silhouettes, logotypes), développement de la créativité et initiation à la charte graphique.

Compétence transversale – Culture visuelle et graphique : analyse de supports, réflexion critique sur les codes

visuels contemporains, développement d'un regard esthétique et professionnel.

Le contenu détaillé, les exercices pratiques et les ressources complémentaires sont disponibles sur ConnectED.

Démarches d'apprentissage

Le cours est conçu de manière cumulative et évolutive : les apprentissages acquis dans un logiciel (Photoshop, Illustrator, InDesign) sont réinvestis dans les autres afin d'élargir les compétences en communication visuelle. Un axe de culture visuelle et graphique accompagne l'ensemble du module pour développer l'esprit critique et stimuler la créativité.

La démarche combine des moments d'explication, d'exploration personnelle et de mise en pratique en atelier.

La présence active aux cours est indispensable pour une progression optimale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du cours, le « rapport de stage » sert de fil rouge afin d'aider les étudiants à développer leur créativité et à trouver des idées pertinentes. Au retour du stage, des séances de cours TIC sont consacrées à la mise en page du rapport de stage. Les étudiants peuvent y poser toutes leurs questions à l'enseignante.

Sources et références

- o La nouvelle orthographe en pratique, Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles 2009)
- o Dictionnaire des pièges et difficultés de la langue française, Jean Girodet, éditions Bordas.
<http://www.orthographe-recommandee.info/>
- o <http://www.renouvo.org/>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports nécessaires à l'acquisition des compétences – notes de cours, capsules vidéo et syllabus Consignes du rapport de stage – sont mis à disposition des étudiants sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Évaluation pratique pour 35 % des points répartie comme suit : 10 % pour le module Photoshop et 10 % pour le module Indesign lors d'une évaluation hors session et 20% pour l'examen pratique en session.

Voir consignes détaillées via ConnectED.

Q2

Examen pratique pour 60 % des points (10 % pour Illustrator et 50 % pour la forme technique du rapport de stage finalisé).

Voir consignes détaillées via ConnectED.

Q3

Examen pratique pour 100 % des points portant sur la forme technique du rapport de stage finalisé.

Voir consignes détaillées via ConnectED.

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				

Période d'évaluation	Evp	20	Tvs + Trv	60	Exp	100
Trv = Travaux, Evp = Évaluation pratique, Tvs = Travail de synthèse, Exp = Examen pratique						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

- **PRÉSENCE OBLIGATOIRE aux cours de TIC.**
- **Pénalité orthographique : si le rapport de stage comprend plus de 20 fautes d'orthographe, l'unité d'enseignement sera sanctionnée par un Zéro (0/20).**
- **la remise des supports d'évaluation pour la partie TIC est un pré-requis pour le rapport de stage. L'étudiant qui ne remet pas ces supports ne pourra pas remettre son rapport de stage et obtiendra dès lors un Zéro (0/20) à l'UE.**
- **Les rapports dont la taille de la police ou dont la grandeur de l'interligne ne permettent pas une lecture aisée ne seront pas évalués et feront donc l'objet d'un ZERO à l'UE. Il en va de même pour les rapports dont les fonds couleur sont trop sombres ou bariolés : ils seront jugés irrecevables et obtiendront également un ZERO à l'UE.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rapport de stage 2			
Ancien Code	23_SOCM2B18B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOCO2182		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric JANUS (janusf@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La préparation du rapport de stage est encadrée par l'équipe des superviseurs de stages avant (séances d'informations) et pendant le stage (via les reportings ou lors de la visite de stage).

Superviseurs de stage de bloc 2 : L. Charon, C. Dubois, D. Foucart, D.Lefebvre, F. Janus

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le rapport de stage de bloc 2 est un exercice de synthèse et d'analyse permettant de valoriser les réalisations, compétences et acquis d'apprentissage de l'étudiant. Il constitue un outil de communication de son vécu : son efficacité doit être maximale tant en termes de fond que de forme.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Voir note explicative " Consignes du rapport de stage" remise aux étudiants en séance et posté sur ConnectED.

Démarches d'apprentissage

Préparation et accompagnement par l'équipe des superviseurs de stage avant et pendant le stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition des étudiants d'un syllabus "Consignes du rapport de stage", comprenant les aspects relatifs à la réalisation du rapport de stage.
- Séance d'information en début d'année académique et avant le départ en stage reprenant les points relatifs au rapport de stage.
- Accompagnement des superviseurs de stages auxquels les étudiants peuvent adresser leurs questions relatives au rapport de stage.

Sources et références

- o La nouvelle orthographe en pratique, Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles 2009)
- o Dictionnaire des pièges et difficultés de la langue française, Jean Girodet, éditions Bordas.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours, capsules vidéo et le syllabus "Consignes du rapport de stage" sont disponibles sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les modalités détaillées du rapport de stage dans le syllabus "Consignes du rapport de stage".

Le stage de bloc 2 a lieu au Q2. Le rapport de stage est donc également réalisé au Q2 à l'issue de ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	100	Rap	100
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

- Pénalité orthographique : si le rapport de stage comprend plus de 10 fautes d'orthographe, l'unité d'enseignement sera sanctionnée par un Zéro (0/20).**
- la remise des supports d'évaluation pour la partie TIC est un pré-requis pour le rapport de stage. L'étudiant qui ne remet pas ces supports ne pourra pas remettre son rapport de stage et obtiendra dès lors un Zéro (0/20) à l'UE.**
- Les rapports dont la taille de la police ou dont la grandeur de l'interligne ne permettent pas une lecture aisée ne seront pas évalués et feront donc l'objet d'un ZERO à l'UE. Il en va de même pour les rapports dont les fonds couleur sont trop sombres ou bariolés : ils seront jugés irrecevables et obtiendront également un ZERO à l'UE.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).